Politis

https://www.politis.fr/articles/2026/11/justice-repression-au-tribunal-le-ministere-de-linterieur-nest-pas-venu-justifier-les-mesures-antiterroristes-contre-des-militants/



EN ACCÈS LIBRE

Au tribunal, le ministère de l'Intérieur n'est pas venu justifier les mesures antiterroristes contre des militants

Une audience importante s'est tenue ce mardi 10 novembre au tribunal administratif de Paris. Le juge était saisi d'un recours en annulation de mesures antiterroristes édictées contre des militants de gauche dans le cadre du mouvement social. Le ministère de l'Intérieur n'a pas jugé utile d'être présent. Lire l'article

« Il y a quelque chose d'inquiétant dans l'air du temps pour l'ensemble des praticiens du droit »

Alors que la légalité de certains arrêtés préfectoraux ou mesures administratives dans le cadre du mouvement social n'a pas pu être examinée à temps par les tribunaux, Thomas Giraud, magistrat administratif et président du syndicat Jaci (Justice administrative collective et indépendante), exprime ses inquiétudes.

Lire l'article